



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 22 juin 2023
Convocation du : 16 juin 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vingt-deux à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Valérie PRINGUEZ, Philippe CATTOIRE, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Sylvie GUSTIN, Catherine DE PARIS, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Arnaud MARIÉ, Hugues QUESTE, Laurent DERONNE, Pierre VANNESTE, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Pierre VANNESTE

DE23.087

FINANCES
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE 2023

Autorisation - Approbation

☞

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2023.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée. Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations.

A ce stade de la procédure, il est prévu de plafonner les montants à 90 % du montant perçu en 2022. En fonction des situations et des besoins des associations, ces montants pourront être ajustés lors d'un prochain Conseil Municipal.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant perçu 2022	Montant proposé 2023 90 % de 2022
6574/025	Associations patriotiques		
	- Anciens Combattants	306 €	275 €
	Comités de quartier		
	- Comité d'entraide et d'animation que quartier du Bizet	1 381 €	1 243 €
	- Comité d'entraide et des fêtes du quartier Léo Lagrange	1 381 €	1 243 €
	- Comité des fêtes de la Route d'Houplines	767 €	690 €
	- Comité des fêtes et d'entraide des Près du Hem	1 343 €	1 209 €
	- Comité des fêtes et d'entraide du quartier Ile de Flandre	997 €	897 €
	- Comité du Rond Point / Saint Roch	0 €	1 035 €
	- Comité Salengro	0 €	897 €
6574/025	Aides aux associations		
	- Amicale pour le don du sang bénévole	536 €	482 €

	- Collectif La Lucarne	536 €	482 €
	- Espace Associatif Armentériois	2 609 €	2 348 €
	- Les Amis du Jumelage	1 150 €	1 035 €
	- Mademoiselle From Armentières	306 €	275 €
	- FNACA	0 €	955 €
6574/33	Actions culturelles		
	- Amis de la Cité de la Toile	306 €	275 €
	- Amicale Philatélique	414 €	373 €
	- Cercle Vocal de la Lys	1 074 €	967 €
	- Choral Armentériois	1 074 €	967 €
	- Culture et Liberté	4 603 €	4 143 €
	- Groupe Bonne Nouvelle	383 €	345 €
	- Harmonie du Commerce	4 795 €	4 315 €
	- Les Amis des Orgues Armentériois	536 €	482 €
	- Les Fous à Réaction	3 835 €	3 451 €
	- Mat'88	461 €	415 €
6574/40	Associations Sportives		
	- Amis Réunis Armentériois	383 €	345 €
	- Archers Réunis Saint Sébastien	767 €	690 €
	- Action Vélo	1 726 €	1 553 €
	- Armétières Pétanque Club	767 €	690 €
	- Association des Petits Pêcheurs Armentériois	997 €	897 €
	- Budo Kwaï Armentières	1 304 €	1 174 €
	- Ch'ti Pilote d'Armentières	383 €	345 €
	- Club Canoë Kayak	1 150 €	1 035 €
	- Coeurs en Marche	72 €	65 €
	- FC Colmar	1 535 €	1 381 €
	- Team Gofast	0 €	1215 €
	- Vélo Club	0 €	1 158 €
6574/422	Autres Activités		
	- F.L.E.S.D Les Jouveignes	154 €	139 €
	- Union Syndicale des Jardins Ouvriers	292 €	263 €
6574/521	Services à caractère social pour personne en situation de handicap		
	- Club de Loisirs les Papillons Blancs	300 €	270 €
6574/524	Autres œuvres sociales		
	- Espoir et Amitié	230 €	207 €

	- Femmes Solidaires	154 €	139 €
	- Les Blouses Roses	115 €	103 €
	- La Tente des Glaneurs	360 €	324 €
6574/61	Actions en faveur du 3^e âge		
	- Association le Bel Age	6 640 €	5 976 €
6574/63	Actions en faveur de la famille		
	- Association des Familles	461 €	415 €
	- Association d'Aide Familiale à Domicile	814 €	733 €
6574/90	Interventions socio-économiques		
	- Comité Armentierois d'Aide au Logement	767 €	690 €
	- Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés	342 €	308 €
	- C.F.D.T Union Locale des Retraités et Pré-retraités	614 €	553 €
	- C.F.T.C Association des retraités	42 €	38 €
	- Force Ouvrière des retraités et pré-retraités privé et secteur public	630 €	567 €
	- Armentières Shopping les AS	2 590 €	2 331 €

Le versement de ces subventions se fera en une fois en août 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

N'ont pas pris part au vote :

Pour le Comité de Quartier Ile de Flandre : Martine COBBAERT, Thomas BLACTOT

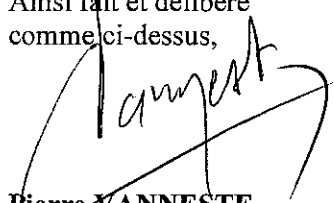
Pour le Comité de Quartier Rond Point/Saint Roch : Dominique BAILLEUL

Pour l'Espace Associatif Armentierois : Jean-Michel MONPAYS, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE

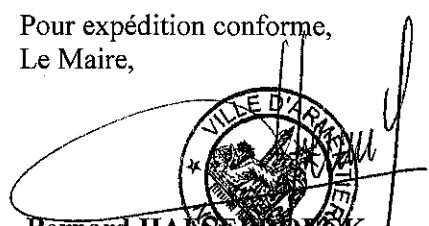

Pour les Amis du Jumelage : Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine COBBAERT, Véronique NAEYE

Pour Femmes Solidaires : Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,


Pierre VANNESTE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille